



Résolution portant sur le projet d'évolution de la DMGP CE Orange France Siège du 24 Mars 2016

Les élus du CE OFS, réunis en séance ce jour, ont pris connaissance du ressenti des salariés de la DMGP, demandeurs d'une évolution de l'organisation qui ne permettait pas de porter aisément les objectifs essentiel 2020 (sondage Octobre). Ils reconnaissent le travail d'accompagnement prévu et considèrent les engagements de la Direction, pris au cours des débats :

- L'attention spécifique apportée à la formation des salariés concernés (travail en transverse, méthode agile, formation métier, formation managériale ...).
- L'accompagnement par des mesures d'acculturation plus larges (Big Data, méthode agile, ...).
- L'attention particulière apportée à la mesure et à la faisabilité des missions de la DMDD
- L'attention particulière apportée aux métiers de « chefs de preuve »
- L'attention particulière et bienveillante apportée à la correction des dé-positionnements avérés des directions concernées.
- L'attention particulière apportée à la gouvernance et notamment la gouvernance inter-entité.
- La réaffirmation de la pérennité de la nouvelle structure.
- Les mesures de prévention et d'accompagnement pour les salariés qui perdent leur rôle managérial ou un niveau hiérarchique dans la nouvelle organisation.

Les élus insistent sur la nécessité d'une vigilance renforcée sur la gouvernance de chacune des nouvelles directions créées. Ils préconisent une sécurisation budgétaire des contraintes portées par les équipes DMGP tant sur les nouveaux territoires que dans le marketing des preuves clients, de façon à établir, pérenniser et renforcer l'ensemble des projets.

Les élus du CE OFS demande un bilan au CE en septembre 2016, puis en janvier 2017 sur les aspects suivi managérial (quantitatif et qualitatif), sur les enjeux humains et économiques de la DMGP.

Pour la délégation CFE-CGC au CE Orange France Siège